

Histoire postale (I)

Comme vous le savez tous au club, mes préférences philatéliques vont aux « classiques de France » ; aussi, dernièrement, bénéficiant de temps libre (confinement oblige !), j'ai décidé de réorganiser ma collection en voulant retracer à ma façon et sans prétention aucune l'introduction du Timbre-Poste en France. Pour ce faire, j'ai voulu suivre l'historique au plus près et je me suis donc appuyé sur l'ordre chronologique des événements et notamment suivre l'ordre des émissions des timbres non dentelés de France qui, pour moi, représentent le mieux cette phase. Espérant que cette modeste présentation « d'histoire postale » pourrait peut-être intéresser quelques-uns parmi nous, je vous propose donc quatre articles dans les prochains numéros de notre journal qui vous présenteront ma réalisation et, je le souhaite, susciteront peut-être des velléités d'écrivain chez certains d'entre vous, pour notre plaisir et la pérennité de notre cher « Phila-Sarcelles ».

« De tous temps, les hommes ont éprouvé le besoin de communiquer entre eux et donc, d'acheminer des messages.

On retrouve ainsi des traces d'un système postal chez les Egyptiens (2500 avant J.-C.) puis entre les 12^{ème} et 13^{ème} siècle avant J.-C., la Chine invente le principe de la Poste ; modèle qui s'exporte en Asie au 13^{ème} siècle avant J.-C.

L'empereur Auguste (1^{er} siècle avant J.-C.) crée le « Cursus Publicus », réseau de relais et d'hôtelleries avec des courriers. Après la chute de l'Empire Romain d'Occident en 453, ces prémices postales sont réduites et il faut attendre la fin du 15^{ème} siècle sous Louis IX pour assister à un redémarrage. Les « grands » des royaumes utilisent alors des « chevaucheurs » et des « messagers royaux » jusqu'au moyen âge.

Sous l'ancien régime et jusqu'en 1873, coexistent « la Poste aux chevaux » et la « Poste aux lettres ».

Les prémices d'un service public organisé démarrent avec la mise en place de la « Ferme Générale des Postes » en 1672. Au 18^{ème} siècle, on utilisait des marques postales avec numéro de département (tampons ou manuscrites) et le courrier s'acheminait en « Port Dû » (P.D.) ou en « Port Payé » (P.P.). Le coût de la taxe est calculé en tenant compte du poids de la lettre mais aussi de la distance à parcourir. Un premier tarif officiel pour le transport des lettres sur l'ensemble du royaume voit le jour le 16 Octobre 1627 avec 25 bureaux.



Lettre avec texte de Dax pour
Bordeaux (1672)
Mention manuscrite « Port Payé »

En 1792, l'Etat prend en main l'administration des Postes et la France est totalement couverte de bureau en 1827 ; la Poste est au service de tous. Reste à installer un véritable « Service Public ». En 1821, 45 millions de plis ont circulé en France ; plus de 120 millions en 1848. Cela prenait une ampleur terrible et nécessitait une simplification, en abaissant les tarifs et en abandonnant la prise en compte de la distance par exemple. C'est cette réforme qui va donner naissance au « Timbre-Poste » et au début d'un véritable « Service Public ».

Histoire postale (I)



Lettre du 9 Février 1844 en « Port Payé » d'Auxonne à Dôle.

L'Angleterre ayant adopté l'utilisation d'une vignette pour l'affranchissement du courrier par l'expéditeur en 1837, sa mise en service en 1840 intéresse d'autres Etats dont la France.

Etienne Arago (1802-1892), directeur général des Postes depuis Février 1848 décide alors d'appliquer cette réforme en France et, en Décembre 1848, une nouvelle taxe pour le courrier intérieur (20c) est instaurée avec la création d'un Timbre-Poste mis en service le 1^{er} Janvier 1849. »



Après un petit rappel sur la période dite « Préphilatélie », c'est donc à partir de cette date originelle que je me propose de présenter l'arrivée de cette nouveauté en France avec ses aléas de fabrication, ses variétés dues aux matières et procédés utilisés, ses erreurs et divers essais ainsi que les usages pour lesquels elle était destinée. Considérant que son adaptation et son adoption par le public demandèrent un certain temps, je cantonnerai cette étude aux douze premières années (1849-1861) qui concernent donc les trois premières émissions générales Françaises de Timbres-Poste non dentelés, (Cérès, Présidence et Empire Français).

L'ordre suivi est celui de la parution des timbres en fonction des tarifs et de leur valeur d'émission, donc l'ordre chronologique de leur mise sur le marché. »

.../...

Gérard